

Agent·e de trafic

Mission

L'Agent·e de Trafic coordonne et gère les équipes préparant l'avion pour un vol.

Activités

- L'agent·e de trafic assure le départ à l'heure de l'avion en veillant à la qualité du service et au respect des règles de sécurité et de sûreté
- Il/elle s'occupe de la « pesée », c'est à dire qu'il/elle répartit équitablement les charges dans l'avion
- Il/elle coordonne l'intervention des différentes équipes (ménage, armement, avitailleurs)
- Il/elle se charge de régler les problèmes liés à la piste et à l'escale (retard du vol, passager déjà enregistré mais non présent à l'embarquement...)

Compétences & Qualités

- Pratique courante de l'anglais
- Rigueur et réactivité
- Capacité à gérer une équipe et le stress
- Esprit de décision et maîtrise de soi

Conditions d'exercice

L'agent·e de trafic travaille en compagnie aérienne ou dans des sociétés d'assistance aéroportuaire en horaires décalés, y compris les week-ends et les jours fériés. L'agent·e de trafic travaille à l'escale et sur les pistes par tous les temps (pluie, neige, soleil...)

Le permis B est obligatoire avec la conduite sur les pistes. La formation au permis piste "T" (aires de Trafic) est délivrée par l'entreprise.

Pour se rendre sur l'aéroport avec une activité en horaires décalés, il y a lieu de vérifier l'existence de transports en commun compatibles, ou sinon, disposer d'un moyen de transport personnel.

N.B. : Le Titre de Circulation Aéroportuaire est impératif pour les métiers se déroulant en zones réservées (après les postes de sûreté aéroportuaire). Ce titre est délivré par les autorités administratives compétentes après une enquête de moralité. Tout problème antérieur avec la police et/ou la justice peut entraîner la non obtention de ce titre.

Formation

Formation interne dispensée selon les besoins et la mobilité interne dans les entreprises de l'aérien.

Évolution

Evolution possible vers des postes d'encadrement ou vers d'autres métiers selon la mobilité interne de l'entreprise.

Accès à l'emploi

Postuler auprès des entreprises d'assistance aéroportuaire, des compagnies aériennes, ou de l'Armée de l'Air.